REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE**
**DES**
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **28 juin 2018**

Compte rendu affiché le **04 juillet 2018**

Date de convocation du Conseil municipal le **22 juin 2018**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Armand MENZIKIAN**

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ.**

Membres absents excusés : **Christiane PERRET-FEIBEL**

Membres absents : **Matthieu FISCHER, Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Batoul HACHANI, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR, Oscar ARAZ.**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.**

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Art. 2121-2 du CGCT | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 43 | 43 | 30 |

Objet :

---

18.06.0971
Autorisations administratives - Démolition de l'hôtel du centre ville

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 12 JUIL. 2018
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

**RAPPORT DE MADAME LECERF**

**Mesdames, Messieurs,**

L'ancien hôtel-restaurant du centre ville a été édifié en 1984, il était composé de 42 chambres et 60 couverts, installé rue Émile-Zola, en plein cœur de la ville et sur une parcelle de 2500 m². Malgré un site privilégié et après avoir été franchisé plusieurs fois, le dernier gestionnaire a été placé en liquidation judiciaire en 2016.

Dans le cadre des opérations de réaménagement du centre-ville, la municipalité a acquis le bien en fin d'année 2016.

Ce bâtiment vétuste, qui a maintenant une trentaine d'années, ne répond plus aux normes actuelles en termes d'accessibilité et de sécurité des ERP. Les travaux pour en faire un équipement municipal seraient très coûteux, pour une durée d'utilisation relativement réduite, au vu des aménagements futurs du site. Il s'avère ainsi nécessaire de démolir ce bâtiment. Les consultations pour la maîtrise d'œuvre ont été réalisées, ainsi que les diagnostics techniques avant travaux. Les travaux de démolition s'étaleront sur la seconde partie de l'année 2018.

La parcelle ainsi libérée permettra la réalisation d'un aménagement d'espace public temporaire, avant de revoir l'aménagement global du secteur dans le cadre de la ZAC Hôtel de ville dont le programme sera élaboré en concertation avec les Conseils de quartier.

Le coût total de cette opération est estimé à 500 000 € TTC.

En conséquence, je vous propose :

➢ d'autoriser Madame la Maire à déposer les autorisations administratives nécessaires (permis de démolir,….).

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Entendu** le rapport présenté le 28 juin par Madame Muriel LECERF, adjointe déléguée.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,**

| |
|---|
| **Nombre de suffrages exprimés : 30** |
| Votes Pour : 28 |
| Votes Contre : 2 |
| Abstention : |

➢ autorise Madame la Maire à déposer les autorisations administratives nécessaires (permis de démolir,….).

**Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.**

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

**Pour extrait conforme**

**Madame la Maire,**

**Hélène GEOFFROY**